

**LETTRE OUVERTE
À TOUS LES ÉLUS BOULONNAIS
À TOUS LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS**

Électeur, vous avez des craintes ou des doutes sur les ordinateurs de vote ?

Questionnez vos élus et les candidats de votre choix sur leur position par rapport au vote tout électronique et obligez les à nous dire clairement et dans leur programme s'ils sont pour le maintien ou la suppression des ordinateurs de vote à BOULOGNE-BILLANCOURT pour les prochaines élections.

Complétez ou recopiez la « lettre ouverte » qui est au dos avec votre nom et votre adresse et adressez-la ou mieux, déposez-la aux permanences des élus et des candidats et, en mairie, à monsieur le Maire et à ses adjoints.

Les responsables de l'installation du vote tout électronique à BOULOGNE-BILLANCOURT :

- **Le Maire de BOULOGNE-BILLANCOURT, monsieur Pierre-Mathieu DUHAMEL**
- **Le Premier Maire-adjoint aux Finances, monsieur Jean-Pierre FOURCADE**
- **Madame Christine BRUNEAU, chargée des élections**
- **Tous les conseillers municipaux qui ont voté pour le vote électronique ou se sont abstenus**

Ceux qui sont susceptibles de se faire élire par vote électronique :

- **Monsieur Pierre GABORIT et les conseillers municipaux de l'opposition**
- **Le Député Pierre-Christophe BAGUET et son suppléant Thierry SOLÈRE**
- **Les Conseillers Généraux, messieurs BAGUET, CHOISEL et SOLÈRE**
- **Les Conseillers Régionaux, dont madame Dorothee PINEAU ex-candidate aux législatives**
- **Tous les candidats aux élections municipales, têtes de liste ou non**
- **Tous les candidats aux élections cantonales**

**« Pour gagner deux heures lors du dépouillement, on jette le doute
sur ce qu'il y a de plus important dans une démocratie :
le résultat des élections. »**

Philippe DALLIER Sénateur-Maire UMP *

**Ces machines à vapeur antidémocratiques sont mises au rebut
jusque dans leur pays d'origine (les Pays-Bas). - Et chez nous ?**

Vous nous trouverez, les prochaines semaines :

- le samedi de 11h à 12h sur le marché Billancourt
- le samedi après-midi de 16h à 17h Grand Place
- le dimanche de 11h à 12h sur le marché Escudier
- sur Internet : <http://ordinateurs-de-vote.org/bb>

Les électeurs de Boulogne-Billancourt
pour le vote à bulletins papier

* Le sénateur DALLIER, ancien chef de projet informatique dans une grande banque, est à l'origine de la proposition de loi de 17 sénateurs pour la suppression des machines à voter en France.

Expéditeur

Destinataire :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Boulogne-Billancourt, le février 2008

Madame, Monsieur,

Vous, élu ou candidat, qui sollicitez les suffrages et la confiance de vos concitoyens pour 6 ans, vous n'ignorez pas les polémiques que suscite le vote électronique et, pour votre légitimité, vous ne pouvez pas être sans opinion sur cette question.

Dans les derniers mois, les dernières semaines et les derniers jours, les ordinateurs de vote ont été remis en cause partout aux Etats-Unis, en Europe et en France :

- Aux USA, la fraude est suspectée dans les récentes primaires démocrates du New Hampshire. Le secrétaire de l'Overseas American Academy déclare : *« Le progrès va consister à revenir en arrière et à utiliser une modeste feuille de papier. ... La place de ces machines électroniques est dans un musée, pas dans les isolements américains. »*
- Après l'Irlande (7500 ordinateurs au rebut), les PAYS-BAS, pays d'origine des ordinateurs NEDAP, retirent l'agrément à leurs 8000 ordinateurs.
Moins de 25% des NEDAP vendus en Europe restent en usage, dont ceux de Boulogne Billancourt.
- 17 Sénateurs UMP-UDF ont déposé un projet de loi visant à interdire les machines à voter.
- La circulaire du Ministère de l'Intérieur du 1^{er} février déconseille l'emploi des machines pour les municipales. Elle instaure un "stockage sécurisé", qui montre au moins une prise de conscience de leur vulnérabilité, et déconseille tout nouvel achat avant les "modifications devant intervenir en 2009".

Opaque et technique, le vote électronique rend la fraude massive indétectable et les erreurs massives invérifiables. Il sème le doute, la défiance dans le vote et les résultats et donc envers les élus, dont vous êtes ou voulez être.

Personne n'a les moyens de contrôler le fonctionnement réel de la machine à voter présente dans le bureau de vote. Comme le rappelle le sénateur Dallier, "aucun programme informatique n'est à l'abri d'une défaillance ou d'une malversation". Et l'indispensable anonymat du vote interdit tout contrôle a posteriori par l'électeur.

Avec les urnes transparentes, les opérations de vote sont sûres parce que publiquement observables à tout moment. Avec les machines, personne ne sait ce qui se passe : Tout est possible, tout peut s'imaginer.

Comparé à la sécurité des procédures et à la solennité symbolique du vote à bulletin papier, le vote électronique présente trop de risques et d'insuffisances. Aujourd'hui, seul le mode de scrutin classique par bulletins papier déposés publiquement dans une urne transparente, avec décompte manuel et public, peut vraiment garantir la transparence des élections et l'absence d'erreur ou de fraude massive.

Pour toutes ces raisons, en tant qu'électeur(trice) à Boulogne-Billancourt, je souhaite que vous vous opposiez publiquement au maintien des ordinateurs de vote à Boulogne-Billancourt pour les prochaines élections et que vous demandiez leur retrait, aussi longtemps que ce système n'offrira pas les mêmes garanties que le scrutin papier.

Je vous prie donc de me dire par retour, et de mettre publiquement et clairement dans votre programme électoral, quel sera, si vous êtes élu, le système de scrutin que vous défendrez pour Boulogne-Billancourt : vote électronique ou bulletins papier.

Dans cette attente, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.